

Le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

Les 9 et 10 novembre 2023
Locaux du CNFPT à Saint-Leu

Le CNFPT vous propose de passer en revue le contenu et les conséquences de ce nouveau régime instauré par l'ordonnance du 23 mars 2022, applicable depuis le 1er janvier 2023.

Ce régime unifié concerne l'ensemble des managers publics, directeurs, responsables de services qui peuvent, désormais, être personnellement mis en cause dès lors que le Juge des comptes considèrerait qu'ils ont commis une « faute financière grave ».

Les Objectifs

Permettre aux managers des collectivités et des établissements publics :
▪ De comprendre la portée de la réforme qui touche en premier lieu les personnels d'encadrement (et non les élus)
▪ D'appréhender les situations où l'agent répond aux instructions de son supérieur hiérarchique ou d'un élu, de connaître les circonstances aggravantes, atténuantes ou absolutoires
▪ D'identifier les conséquences d'une mise en cause : amendes individualisées et proportionnées à la gravité des faits
▪ De cerner les zones de risque et de mettre en œuvre les mesures préventives permettant d'éviter une éventuelle mise en cause.

Contenu

Jour 1 : le nouveau régime de responsabilité unifiée des gestionnaires publics

- La portée de l'ordonnance du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics
 - Les justiciables
 - Les infractions
 - Les sanctions
 - Mise en parallèle entre l'ancien et le nouveau régime
 - Les acteurs et les procédures
- Présentation de cas pratiques illustrant les infractions visées par l'ordonnance

Jour 2 : les zones de risques de chaque participant en fonction de ses responsabilités et délégations

- Travail en ateliers pour permettre à chaque participant d'identifier les zones de risques auxquelles il est confronté dans ses fonctions ainsi que les mesures à prendre qui en découlent
- L'anticipation des risques : établir le plan d'action individuel de chaque participant pour cerner les problèmes et identifier les mesures préventives ou correctives nécessaires

Publics visés

Cadres des services supports et cadres responsables de la gestion d'un service public

Pré-requis

Connaissance de base en termes de gestion publique

Intervenante : Madame Danièle EHRMANN

Voir modalités d'inscription au verso



STAGE
DE FORMATION

INSCRIPTION

Les 9 et 10 novembre 2023
Dans les locaux du CNFPT à St Leu

Pour vous inscrire, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service formation de votre collectivité **– Code stage : CRRGP 001**

INSCRIVEZ-VOUS VITE – LES PLACES SONT LIMITEES

Pour tout renseignement, contactez :

Responsable : Paméla THIBAULT (pamela.thibault@cnfpt.fr)

Assistante : Catherine LE GUIDEC catherine.leguidec@cnfpt.fr – 0262 90 28 04)